

Tribune : Fonds de solidarité céréaliers – éleveurs : cultiver d'autres approches pour une agriculture durable

Chapeau introductif : des agriculteurs français de différents horizons réagissent...

Lors de l'annonce de la mise en place d'un « Fonds de solidarité structurel Céréaliers-Eleveurs » le 30 août, les représentants professionnels des céréaliers -AGPM et AGPB- ont demandé que l'ambition de « produire plus » soit clairement affichée par les pouvoirs publics. D'après ces organisations, le soutien structurel à la modernisation et la productivité des élevages devrait être conditionné à l'amélioration de la « compétitivité » des élevages. Autrement dit l'accompagnement de la concentration de l'élevage, via le développement d'exploitations hors-sol gourmandes en investissements et en aliments du bétail achetés à l'extérieur de l'exploitation.

La majorité des céréales cultivées en France étant destinées à l'alimentation animale, on comprend mieux l'intérêt des organisations représentant les céréaliers à soutenir leurs principaux clients en leur proposant de compenser la baisse de leurs marges par un complément de revenus liés au développement de projets d'énergies renouvelables comme ce fonds le proposerait !

En tant qu'agriculteurs, cette approche singulière de la solidarité d'une part, et de la compétitivité d'autre part, nous interpelle, pour quatre raisons :

1) De nombreux agriculteurs démontrent déjà que d'autres approches que la spécialisation sont possibles. Dans les élevages bovins, par exemple, le développement de systèmes herbagers permet de favoriser la rémunération du travail en limitant l'endettement et le recours aux céréales. Des céréaliers cherchent à diminuer leur dépendance à la chimie, à favoriser la biodiversité et à mutualiser leur matériel tout en privilégiant le maintien de l'emploi plutôt que l'agrandissement. Diverses innovations locales laissent entrevoir de nouvelles formes de solidarités territoriales entre éleveurs et céréaliers. Toutes ces initiatives sont très peu soutenues par les pouvoirs publics et pourtant elles ne demandent qu'à se diffuser. Leur performance socio-économique et agro-écologique ne demande qu'à être évaluée !

2) La confusion entre « modernisation », « productivité » et « compétitivité » s'inscrit dans la continuité de l'objectif des années 60 qui consistait à baisser la part de l'emploi agricole et le coût de l'alimentation afin de moderniser le pays et développer une société de consommation. Il a permis l'émergence d'un modèle d'agriculture familiale, aujourd'hui menacé, en France. Mais la dégradation des ressources naturelles, la désertification rurale, le faible renouvellement des générations en agriculture, le chômage de masse structurel... sont autant de crises qui nous obligent à revisiter les vieilles recettes.

3) Peut-on demander à produire plus dans un pays où les rendements en céréales qui sont parmi les plus élevés au Monde, stagnent depuis une vingtaine d'années ? La hausse de la population mondiale est constamment évoquée comme prétexte à « produire plus », mais est-ce si clair ? La prospective Agrimonde menée par l'Inra et le Cirad nous a montré que les réponses à l'insécurité alimentaire ne relèvent pas d'un simple défi technique. Elles doivent être recherchées dans une meilleure organisation des marchés, la révision profonde de notre modèle de production et de consommation, pour parvenir à réduire le gaspillage alimentaire et accroître l'efficacité des systèmes de production.

4) La Politique Agricole Commune (PAC) qui doit prochainement être réformée, constitue un des piliers de la solidarité européenne, via l'expression d'une politique communautaire de redistribution. Le secteur céréalier, qui est l'un des rares dans le domaine agricole à afficher une bonne santé financière – les prix du blé et du maïs étant aujourd'hui supérieurs à 250€ la tonne – est celui qui bénéficie de la plus grosse part des aides directes de la PAC au titre du soutien des revenus agricoles. Alors qu'on pouvait attendre des organisations de producteurs de céréales, un geste « solidaire » pour redistribuer des aides directes en faveur de l'élevage, elles se crispent au contraire pour refuser toute « rupture » dans la future gestion des aides après 2013. Selon nous, les aides de la PAC doivent soutenir d'abord l'emploi, l'environnement, les jeunes et non la rente

foncière.

Le modèle agricole français a jusqu'ici fait le choix de l'augmentation de la productivité du travail par le surinvestissement. Il a conduit à une très grande spécialisation des régions de production qui a rompu les solidarités dans l'organisation et la représentation des agriculteurs, avec des céréaliers d'un côté, et des éleveurs de l'autre. Ce modèle a bénéficié de l'accompagnement des politiques publiques depuis 50 ans, dont 20 ans à tenter de le faire évoluer vers la prise en compte de l'environnement. Offrir une alimentation de qualité, diversifiée, respectueuse de l'environnement et rémunératrice pour les agriculteurs, ne pourra se faire en comptant uniquement sur les distributeurs et les consommateurs pour payer l'addition de la hausse des prix des céréales.

La nouvelle PAC en cours de négociation doit soutenir ceux qui ont fait le choix courageux d'être en phase avec les attentes de la société, parfois à contrario des signaux économiques, et encourager l'intégration des exigences socio-environnementales dans l'agroalimentaire.

Alors que notre modèle agricole actuel ne peut plus masquer ses limites, les choix gouvernementaux influenceront pour longtemps l'avenir du modèle d'agriculture familiale français et le développement de nouvelles dynamiques dans les territoires ruraux.

Ainsi nous demandons au Gouvernement de conduire une évaluation claire des politiques agricoles menées depuis 50 ans et du modèle agricole qui en a découlé, évaluation qui devra se pencher sur les impacts économiques, sociaux, environnementaux, territoriaux au-delà des filières concernées.

La tribune est signée notamment par Quentin Delachapelle (céréalier dans la Marne), Benoit Drouin (éleveur laitier et de volailles Loué dans la Sarthe), Nicolas Mounier, (éleveur ovin en Haute Vienne), Mickael Poillion (céréalier et éleveur laitier dans le Pas de Calais), Henri Daucé (éleveur porcin en Ille et Vilaine), Alain Herbinet (céréalier dans l'Aube) Pascal Boudet (éleveur de bovins et de volailles dans l'Allier), Thierry Thomas (éleveur de porcs dans les Côtes d'Armor), Didier Lorioux (éleveur d'ovins viande en Corrèze), Jean-Claude Balbot (éleveur de bovin allaitant dans le Finistère), Tony Chocardelle (céréalier dans la Marne), Jean Baptiste Bacardatz (éleveur de volaille dans le Pays Basque), Jean-Marie Oudart (céréalier et éleveur de bovins viandes dans les Ardennes), Laurent et Maryvonne Blin (éleveurs laitiers en Loire Atlantique), Jean François Dabilly (céréalier dans la Vienne), Yves Creach (éleveur de porc dans le Finistère), Didier Noël (éleveur laitier dans les Ardennes), Jacques Morineau (céréalier et éleveur lait et volaille en Vendée) Jean-Marc Bureau (éleveur bovin dans le Maine-et-Loire), Sébastien Beaujard (Eleveur en Loire Atlantique)...